Forestry Canada Forêts Canada

Canada

Forestry Research Advisory Council of Canada

Annual Report 1988

90-02134/

© Minister of Supply and Services Canada 1989
Catalogue No. Fo41-14/1988
ISBN 0-662-56869-9
ISSN 0844-9007

Copies of this publication may be obtained free of charge from:

Forestry Canada
Communications Branch
Place Vincent Massey, 19th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 1G5

A microfiche edition of this publication may be purchased from:

Micromedia Ltd.
Place du Portage
165 Hôtel-de-Ville St.
Hull, Quebec
J8X 3X2

Reprinted from *The Forestry Chronicle*, August 1989,
published by the Canadian Institute of Forestry.

Forestry Research Advisory Council of Canada Annual Report for 1988

Summary

This report covers the 1988 calendar year. During the year, the Forestry Research Advisory Council of Canada focussed on several issues, but three stand out.

Firstly, it became clear to the Council that there is an emerging consensus about the importance of forestry research in Canada and the need to involve industry more in the planning and executing of research as increasing demands are made on the resource and environmental concerns grow.

Secondly, the Canadian Council of Forest Ministers convened a national forestry forum in Edmonton entitled "Innovation and Technology: Science in the Forestry Sector." Its 13 recommendations, endorsed by the Canadian Council of Forest Ministers, will be carefully studied by all forestry research organizations in Canada.

Finally, representatives of the provincial and territorial forestry research advisory groups completed a plan for the preparation of a national overview and synthesis of forest research priorities and views in 1989.

Council wishes to make the following recommendations to Forestry Canada:

1. Forestry Canada should continue to provide a very brief annual, year-end communication to FRACC, providing in point form, information on actions taken on FRACC recommendations made at the close of the previous year.

2. Considering the broadly based support for the action plan stemming from the 1988 national forestry research forum in Edmonton, Forestry Canada must ensure that the recommendations are implemented in the Forestry Canada program.

3. Forestry Canada should encourage and strengthen forest resources oriented activities of the Forest Sector Advisory Council and by using research advisory structures increase that Council's understanding of the importance of forest resources research.

4 Forestry Canada should ensure that in negotiating the next generation of forestry agreements, due attention is paid to planning and executing the very important research components so that they are clearly recognized and planned and managed to ensure the information produced is readily available across the country.

5. Forestry Canada should intensify its efforts to disseminate research findings from all sources through joint sponsorship of seminars and workshops.

6. Council recommends that Forestry Canada continue to seek innovative means to foster an enhanced and sustained input to forest management research by the forest-based industry.

7. Forestry Canada should encourage the use of industry "assistance in kind" by working with Revenue Canada to ensure that industry participants in such programs are fully eligible for favourable tax treatment for such research.

8. Forestry Canada should try to mitigate the potential negative effects of the Canadian Environmental Protection Act and its regulations on forest research.

9. Forestry Canada must continue to press the federal Treasury Board for a significant upward adjustment in its base funding for the operation of its research program. Funding from Forest Resource Development Agreements should be considered incremental to the base funding of the Forestry Canada program.

10. Council agrees with the general tenor and thrust of the recently approved Forest Insect and Disease Survey Strategic Plan that provides for a shift away from routine surveys to research, but recommends that Forestry Canada maintain and enhance its leadership in conducting workshops and technology transfer seminars on specific pest problems.

11. Forestry Canada should expedite completion of its planning document for biotechnology research. Forestry Canada must be able to collaborate actively in this important research area.

12. Forestry Canada should complete and widely distribute its strategic plan for spruce budworm research as soon as possible.

13. Forestry Canada should make greater use of economics criteria in research evaluation and planning, and developing improved methods for analysing forest land management options.

In 1989, Council will organize its work under three headings. Concerning research and development, the essential part of its mandate, Council will 1. focus on a review of current Forestry Canada programs; 2. continue to investigate means for increasing industry's involvement in research; 3. study and recommend how the research inventory work initiated by Dr. Kayll can be used and regularly updated; 4. continue to study Forestry Canada operating and maintenance funding and make recommendations as appropriate.

On policy and planning, Council will 1. review and advise Forestry Canada on the CCFM research forum implementation report; 2. review and comment on future plans for Forestry Canada regarding organization, legislation, facilities, research program and the research planning process.

Regarding the research advisory process, Council will 1. establish closer communications with the Forest Sector Advisory Council and other national advisory groups, including those for the Petawawa National Forestry Institute and the Forest Pest Management Institute of Forestry Canada, the Forest Engineering Research Institute of Canada, Forintek and the Pulp and Paper Research Institute of Canada; 2. continue to work with the provincial and territorial forest research advisory bodies to provide a national overview of priorities and viewpoints for the Canadian Council of Forest Ministers.

Introduction

The Forest Research Advisory Council of Canada (FRACC) was created in 1983 to advise Forestry Canada (formerly the Canadian Forestry Service) on forestry research priorities and policies at the national level. In 1987, its role was expanded to prepare an annual national overview of research priorities and concerns to the Canadian Council of Forest Ministers (CCFM).

This report covers the calendar year 1988. During the year, the Council held three meetings (see Appendix II) and provided comments and advice to the deputy minister, Forestry Canada, on several research-related issues. These comments are captured in the recommendations in this report.

Importance of Forestry Research — An Emerging Consensus

During 1988, Council noted an increasing awareness of the importance of forestry research in Canada. The interest shown in the 1988 Edmonton forum entitled "Innovation and technology: Science in the Forestry Sector" and sponsored by the Canadian Council of Forest Ministers indicates this heightened awareness. It is widely recognized now in all components of the forestry sector that Canada is in an important transition in the management of her forest resources. We are approaching the limits of our natural forest resource and are moving rapidly into a period of much more intensive management. At the same time we are delegating increasing responsibility for forest management to the forest industry through variations on the forest management agreement concept. In addition, it is clear that more and more demands are being made on the forest resource itself to produce more timber and more non-timber benefits in a climate of increasing concern about environmental matters.

The result of these trends is that forest managers both in government and industry are under mounting pressure to increase timber yields, produce more non-timber values such as wildlife and recreation opportunities and to do it all in ways that are environmentally sound and sustainable in the long term. Although much progress has been made through research on forest protection, forest productivity and forest utilization with resultant changes in forest policies, there is still much to be learned to improve the efficiency and effectiveness of forest resource management. For example, more information is needed on the quality of wood from the intensively cultured "new forest" and its suitability for manufacturing various forest products. When practitioners start demanding more research and start participating in formulating research questions, there is a marked "climate change" in the world of forest research and its application. Council is convinced that this change is well under way. The challenge will be to convince policy and decision leaders that the change is occurring and that increased support for research will pay off both financially and in public acceptance of forest management in the future.

Council had earlier stressed the importance of Forestry Canada having a well-formulated strategic plan for research and was pleased and encouraged with the appearance of the plan entitled "Focus on Research" in late 1987. Council has used this document in 1988 as a useful framework for examining Forestry Canada programs and notes with satisfaction that the plan was reprinted in 1988 and more widely distributed. Council strongly supports the point made in the plan that "progress will require more explicit government and public recognition of the essential role of research in forest sector viability; a greater and more sustained commitment to forestry research by industry, and further strengthening of technology transfer, advisory activities and research management co-ordination mechanisms both within CFS and between CFS and its constituencies."

Current Terms of Reference for FRACC

Council's terms of reference were reviewed during 1988 and changes made to provide for FRACC's new mandate from the Canadian Council of Forest Ministers to provide an annual review and synthesis of the priorities and concerns identified by the provincial and territorial forestry research advisory bodies. The naming of a vice-chairman was provided for and wording changes were made as required for clarity in accordance with the new full department status of the federal forestry program (see Appendix III).

Actions Stemming From Council's 1987 Report

Council made nine recommendations to the then Canadian Forestry Service in its 1987 report. In its responses to these recommendations, as published in the 1987 report, the Service accepted, welcomed or agreed to all of them. The following is a list of actions that Forestry Canada agreed to take:

1. A periodic review of forest sector research expenditures.

2. Address the question of the adequacy of current levels of forestry research expenditures.

3. Pursue the initiative to create research advisory bodies in collaboration with provinces and territories.

4. Periodically revise the strategic plan for research and distribute it widely.

5. Concentrate on communication with the public to increase awareness of the benefits of appropriate pesticides.

6. Stress the importance of a strong federal government forest management research program to other federal agencies.

7. Discuss with Ministry of State for Science and Technology the possibility of reducing the heavy administrative paper burden resulting from recent new policies on science.

8. Review the issue of research and taxation.

9. Develop a specific strategy for biotechnology research.

This is an impressive list and progress has been made on many items. Forestry Canada has provided a summary of actions taken on the 1987 recommendations which is attached as Appendix IV.

Recommendation 1 — Forestry Canada should continue to provide a very brief annual, year-end communication to FRACC providing, in point form, information on actions taken on FRACC recommendations made at the previous year's end.

National Forestry Forum on Innovation and Technology

In February 1988, at Edmonton, Alberta, the Canadian Council of Forest Ministers sponsored a national forestry

forum on research and development entitled "Innovation and Technology: Science in the Forestry Sector." The result of the forum was 13 recommendations giving direction for an enlarged and more sharply focussed forestry research program in Canada. An implementation committee, whose report was accepted by the Canadian Council of Forest Ministers in September 1988, expects to release its report in early 1989.

Council is strongly supportive of the process followed in organizing this forum and of its 13 recommendations and has so advised the chairperson of the Canadian Council of Forest Ministers. Council is anxious to have these recommendations implemented.

Recommendation 2 — Considering the broadly based support for the action plan stemming from the 1988 national forest research forum in Edmonton, Forestry Canada must ensure that the recommendations are implemented in the Forestry Canada program.

Research Advisory Structures

In 1987, the Canadian Council of Forest Ministers responded positively to the recommendation that FRACC undertake an annual review and synthesis of the viewpoints and priorities of the senior forest research advisory body in each province and territory. During 1988, a process to provide the national overview for the CCFM was designed in cooperation with the various provincial and territorial forestry research advisory bodies. A meeting between the members of the Council and representatives of the provincial and territorial bodies was convened in Ottawa on October 19, 1988. Chaired by FRACC chairperson Jack Wright, this meeting was attended by representatives from all ten provinces and resulted in a procedure and schedule agreeable to all present. Unfortunately, representatives from the two Territories could not attend but they have been kept fully informed. A review document will be ready for presentation to the Canadian Council of Forest Ministers at its fall meeting in 1989.

Council briefly reviewed the situation pertaining to the Forest Sector Advisory Council of Canada (FSAC) which advises federal ministers on forestry issues in general. FRACC believes that the forest manufacturing sector of FSAC is functioning well but that the forest resources side is not receiving similar attention. It is recognized that some members of FSAC are working hard to correct this situation.

Recommendation 3 — Forestry Canada should encourage and strengthen forest resources oriented activities of the Forest Sector Advisory Council and by using research advisory structures increase the Council's understanding of the importance of forest resources research.

Forest Resource Development Agreements

Federal-Provincial Forest Resource Development Agreements (FRDAs) have been a significant source of research funding in recent years. Council noted that the research support component of the agreements is not well recognized and has been difficult to trace, monitor and coordinate nationally.

Council believes the Forest Resource Development Agreements are very important in improving forest management. The research components are of particular concern and require closer attention in planning the next generation of agreements.

Recommendation 4 — Forestry Canada should ensure that in negotiating the next generation of forestry agreements, due attention is paid to planning and executing the very important research components so that they are clearly recognized and planned and managed to ensure that the information produced is readily available across the country.

Industry Involvement In Forest Management Research

At the Council meeting held in Ottawa in October 1987, the deputy minister asked Council to advise him how the forest industry could play a more active role in forest management research. This topic was discussed by Council in 1988 and has been the subject of correspondence with Forestry Canada. As noted earlier, it is clear that industry's increasing responsibilities in forest management and the pressure to manage the forest with minimum negative impact on the environment is making industry much more conscious of the need for more research.

Council is convinced that much information on how individual agencies and companies have solved specific problems does not get circulated or used elsewhere. The Canadian Pulp and Paper Association is to be commended for its expanding interest in publications and seminars, which will help solve this problem. Similarly, the new emphasis on provincial forestry research advisory bodies and the seminars and workshops sponsored by these bodies will be useful in demonstrating the results obtained in many local situations. Furthermore, these bodies will provide useful avenues for channelling industry viewpoints on research priorities to the research agencies. The importance of responses to the research agencies should also be stressed.

Recommendation 5 — Forestry Canada should intensify its efforts to disseminate research findings from all sources through joint sponsorship of seminars and workshops.

Council believes that it is very important to get industry senior managers involved and interested in research. Experience has shown that this is absolutely necessary if industry is to participate effectively in the guiding of research and even more necessary if it is to effectively use the results.

Recommendation 6 — Council recommends that Forestry Canada continue to seek innovative means to foster an enhanced and sustained input to forest management research by the forest-based industry.

Industry has contributed significantly to many forest management research projects through provision of "assistance in kind." These inputs of work crews, plot locations, transportation, etc., have often determined whether or not a project could be completed. Industry forestry staff sometimes has not been fully aware of the tax provisions for research, and recognition of these inputs for income tax purposes has not always been obtained, so some firms have hesitated to participate. Council recommended action on this tax question last year and arranged for a presentation by a senior representative of Revenue Canada on this subject at its joint meeting with the chairpersons of provincial advisory bodies in October 1988. The presentation was very well received.

Recommendation 7 — Forestry Canada should encourage the use of industry "assistance in kind" by working with Revenue Canada to ensure that industry participants in such programs are fully eligible for favourable tax treatment for such research.

Catalogue of Forest Science Activities

In 1986, council requested Forestry Canada to set up a readily revisable national catalogue of forest and forest-related research to assist in determining forest research needs and priorities. Dr. A.J. Kayll of Lakehead University undertook this work in Ottawa during 1987-88 while on sabbatical leave from Lakehead University.

A computerized catalogue of some 1 200 projects with base year 1985-86 was completed in 1988. Computer disks of the catalogue have been distributed to Council members for evaluation. This assessment should be completed in early 1989 and Council will be making recommendation on the future disposition of this project at that time.

Canadian Environmental Protection Act

Bill C74 was introduced in June 1987 and passed in mid-1988. The overall intent is to provide regulations for the protection of the environment where other legislation does not apply. Part 2 of the act dealing with toxic substances could strongly influence forestry research. Toxicity is broadly defined, for example, in terms of potential "harmful effects" on the environment or by affecting "important biological processes." The burden of proof that a substance is not toxic rests with the agency that wishes to use it in the environment. Plans to release substances into the environment must be reported to Environment Canada a year before the planned release. Draft regulations have been soundly criticized by the research community and Environment Canada is reworking them.

Council believes that forest research on such diverse topics as genetically engineered trees, new forest products, biological control of pests, use of naturally occurring mycorrhiza, forest fertilization and the use of forest fire retardants could be seriously hampered unless the regulations and their application are very carefully thought out.

Recommendation 8 — Forestry Canada should try to mitigate the potential negative effects of the Canadian Environmental Protection Act and its regulations on forest research.

Forestry Canada Budget Trends

Forestry Canada's operating and maintenance funds have been diminishing seriously since the early 1980s. In 1983-84, $22.4 million was budgetted for this purpose. This was reduced to $18.5 million in 1987-88 but the real reduction in purchasing power has been much greater. In terms of 1983-84 dollars, the 1987-88 operating budget is only about $15.7 million (assuming inflation at 4% for 1984-88). When one considers that the inflation index for science is much higher than the consumer price index because of the increasing sophistication and complexity of modern scientific instrumentation and techniques, the true dimensions of this crisis situation begin to emerge. Council noted that Forestry Canada has become very dependent on the FRDAs for operating funds for its ongoing research program. Some of the Forestry Canada centres would scarcely be able to operate without this short-term funding.

Recommendation 9 — Forestry Canada must continue to press the federal Treasury Board for a significant upward adjustment in its base funding for the operation of its research program. Funding from Forest Resource Development Agreements should be considered incremental to the base funding of the Forestry Canada program.

Forest Insect and Disease Survey

Council reviewed the Forest Insect and Disease Survey (FIDS) Strategic Plan as prepared by Forestry Canada. The proposal is to reduce or phase out work on routine pest detection as provincial agencies become able to assume responsibility for this work. The FIDS will thus be able to focus more effort on developing new techniques for pest surveys, pest outbreak forecasting, collating national forest pest statistics and fulfilling the requirements of the Federal Plant Quarantine Act. The overall intent is to maintain the Forestry Canada total commitment to pest management surveys and research.

Recommendation 10 — Council agrees with the general tenor and thrust of the recently approved Forest Insect and Disease Survey Strategic Plan that provides for a shift away from routine surveys to research, but recommends that Forestry Canada maintain and enhance its leadership in conducting workshops and technology transfer seminars on specific pest problems.

Bioenergy Research

Council received Forestry Canada's Strategic Plan for Bioenergy Research and agrees with the plan to maintain funding at close to the 1987-88 level of $900 000 with program emphasis on increasing biomass productivity and assessing the environmental impact of intensive forest energy culture. The continued and intensified technology transfer efforts are also applauded.

Biotechnology Research

Forestry Canada, during 1988, has been preparing a strategic plan for its biotechnology research program. This process is not yet complete, although a good deal of very useful analysis has been done on this very important and expensive research field. A task force to review the field has completed its work and reported that low operating budgets and scarcity of trained personnel are serious constraints. Four of the strategic areas for research have been identified that are particularly germane to Forestry Canada capabilities: 1. plant cell and tissue culture, 2. plant pathogens/control, 3. insect pathogens/control, and 4. nitrogen fixation and mycorrhiza.

Recommendation 11 — Forestry Canada should expedite completion of its planning document for biotechnology research. Forestry Canada must be able to collaborate actively in this important research area.

Spruce Budworm Research

Council reviewed two Forestry Canada working documents. The first, authored by five scientists, was designed as a background paper for preparation of the strategic plan. The need to study low density populations, devise further control alternatives to chemicals and to improve transfer of research results into practise was emphasized. The second document prepared by D.A. MacLean is entitled "CFS Spruce Budworm Program Assessment Report." The recommendations made in this report, while differing in some detail, follow the three main areas of emphasis noted previously. Council agrees that these areas require attention but urges that the strategic plan be completed.

Recommendation 12 — Forestry Canada should complete and widely distribute its strategic plan for spruce budworm research as soon as possible.

Economic Studies in Forest Science

In its 1987 report, Council commented on the program plan for economics that had been prepared by the CFS and urged that more consideration be given to economic analysis of forest science programs, although a formal recommendation was not made to that effect.

Council noted at its June meeting that in Forestry Canada there seem to be three types of economic work: a) work in support of general policy analysis; b) economics input into forestry research, for example, evaluation of potential research payoffs; and c) economics methodology research. Council still believes that the Forestry Canada economics program is too heavily oriented towards general policy analysis and that too little is being done in support of science programs and in methodology, particularly methodology for assessing land management options.

Recommendation 13 — Forestry Canada should make greater use of economics criteria in research evaluation and planning, and in developing improved methods for analysing forest land management options.

Plan of Action for 1989

Council will organize its work for 1989 under three headings as follows:

Research and Development

1) In responding to the essential part of its mandate, Council will focus on a review of current Forestry Canada programs as they relate to the document "Focus on Research."

2) Continue to investigate means for increasing industry's involvement in research.

3) Study and recommend how the research inventory work initiated by Dr. Kayll can be used and regularly updated.

4) Continue to study trends in Forestry Canada operating and maintenance funding and make appropriate recommendations.

Policy and Planning

1) Review and advise Forestry Canada on the CCFM Edmonton research forum implementation report.

2) Review and comment on plans for the future development of Forestry Canada regarding organization, legislation, facilities, research program and the research planning process.

The Research Advisory Process

1) Establish closer communications with the Forest Sector Advisory Council and other national advisory groups including those for the Petawawa National Forestry Institute, the Forest Pest Management Institute, FERIC, Forintek and Paprican.

2) Continue to work with the provincial and territorial forest research advisory bodies to provide a national overview of research priorities and viewpoints as required for the Canadian Council of Forest Ministers.

Appendix I

FRACC Membership for 1988

Provincial Representation

Mr. Kenneth A. Armson
Provincial Forester
Ministry of Natural Resources
Room 6520, Whitney Block
99 Wellesley Street West
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1W3
Tel: 416-963-2095
Telex: 06219701 MNR CC TOR
Facsimile: 965-6336

Mr. John Cuthbert, Chief Forester
Government of British Columbia
595 Pandora Avenue
Victoria, British Columbia
V8W 3E7
Tel: 604-387-1296
Telex: 049-7269
Facsimile: 387-6267

M. Claude Godbout, Directeur
Direction de recherche et de développement
Ministère de l'énergie et des ressources
Complexe scientifique
2700, rue Einstein
Ste-Foy (Québec)
G1R 3W8
Tel: 418-643-7994
Telex: 051-31589 SDBCS-QBC
Facsimile: 643-2165

Mr. Robert Mercer
Director of Forest Management
Department of Forest Resources & Lands
Box 2006
Corner Brook, Newfoundland
A2H 6J8
Tel: 709-637-2344
Telex: 016-44109 FORSERV SNF
Facsimile: 637-2403

Mr. D. Rannard, Director
Forestry Branch
Department of Natural Resources
300-530 Kenaston Blvd.
Winnipeg, Manitoba
R3N 1Z4
Tel: 204-945-7998
Facsimile: 204-489-1360

Industrial Representation

Mr. B.W. Burgess
Hillcrest Road
R.R.#3
Brockville, Ontario
K6V 5T3
Tel: 613-345-2285
416-488-5262

Monsieur Jean Paquet, chef forestier
Domaine forestier
Consolidated Bathurst Inc.
800, boul. Dorchester Ouest
Montréal (Québec)
H3B 1Y9
Tel: 514-875-2160
Telex: 0525165
Facsimile: 514-875-6284

Mr. Hollis Routledge
Woodland Manager
STORA Forest Industries
Box 59
Port Hawkesbury, Nova Scotia
B0E 2V0
Tel: 902-625-2460
Telex: 01937538
Facsimile: 902-625-1105

Mr. Jack Toovey, R.P.F.
General Manager Timberlands and Forestry
B.C. Forest Products Ltd.
1050 West Pender Street
Vancouver, British Columbia
V6E 2X3
Tel: 604-665-3821
Facsimile: 604-665-3816

Mr. Jack Wright, Forestry Consultant
Box 2363
Hinton, Alberta
T0E 1C0
Tel: 403-865-2729
Telex: 0372288 STREGISALT HTN
Facsimile: 403-865-8129

University Representation

Monsieur Gilles Frisque, directeur
Centre multi-régional de recherche en foresterie
Université du Québec
3e étage
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2M3
Tel: 418-657-3551
Telex: 05131623
Facsimile: 657-3551

Dr. Peter Murphy
Associate Dean of Forestry
Faculty of Agriculture and Forestry
214 Agriculture/Forestry Building
University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2P5
Tel: 403-492-4933

Ex-officio

Mr. Gerald Lapointe
Woodlands Section
Canadian Pulp and Paper Association
1155 Metcalfe Street
23rd Floor
Montreal, Quebec
H3B 2X7
Tel: 514-866-6621
Facsimile: 514-866-3035

Dr. F.C. Pollett
Director General
Forest Science Directorate
Forestry Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1G5
Tel: 819-997-1107
Facsimile: 819-997-8697

Executive Secretary

Dr. R.J. Bourchier
R.R.#1
P.O. Box 255
Cantley, Quebec
J0X 1L0
Tel: 819-827-0903

Appendix II

FRACC Meetings 1983-1988

1. Toronto	November 10, 1983	9. Quebec	August 12-13, 1986
2. Montreal	January 29-30, 1984	10. Ottawa	November 13-14, 1986
3. Vancouver	June 19-20, 1984	11. Vancouver	March 11-12, 1987
4. Ottawa	November 7-8, 1984	12. Quebec	June 11-12, 1987
5. Fredericton	February 7-8, 1985	13. Ottawa	October 20-21, 1987
6. Edmonton	July 30-31, 1985	14. Toronto	February 24-25, 1988
7. Sault Ste. Marie	October 29-31, 1985	15. Ottawa	June 21-22, 1988
8. Victoria	May 5-6, 1986	16. Hull	October 18, 1988

Appendix III

FRACC Current Terms of Reference

The Forestry Research Advisory Council of Canada provides the Deputy Minister, CFS, with sound, independent information and advice concerning the state of forestry research in Canada, particularly as regards the research programs of the Canadian Forestry Service.

The goal of the Council is to promote effective forest protection and management on a scientific basis in order to improve Canada's forest resources, particularly the economic wood supply, in relation to present and future needs.

To this end, the Council provides a national focus for forestry research coordination, identifies broad research needs and priorities and reviews research activities to obtain a balanced response to national and regional needs.

Functions

More specifically, the Council's functions are to:

1. Review and participate in the development of the Canadian Forestry Service research policies and strategic plans.

2. Examine broad research priorities in relation to policies and strategic plans.

3. Review the regional distribution and orientation of the Canadian Forestry Service research programs and funding.

4. Review and advise on collaborative programs with forest management organizations and on the role of the Canadian Forestry Service in the context of other related research agencies.

5. Review and advise on technology transfer, i.e. the development and application of new and existing knowledge.

6. Review and advise on effective means of communication and information exchange between the Canadian Forestry Service and other regional, provincial and national research and research advisory bodies;

7. Make recommendations to the Deputy Minister on any or all of the above, either on its own initiative or at the request of the Deputy Minister.

8. Prepare for consideration by the Canadian Council of Forest Ministers, an annual review and synthesis of the priorities and concerns of the senior provincial and territorial research advisory bodies.

Membership

Members shall be selected from the following groups:

Industry	5
Provinces	5 (B.C., Ont., & Que. are permanent members)
Universities	2
	12

Ex officio

CPPA	1
CFS	1

The selection process shall pay due regard to the need for a wide range of experience and skills, regional balance and demonstrated leadership. Appointments will be made for periods of three years by the Deputy Minister in consultation with the three main participating groups. A Chairman and a Vice-Chairman will be selected by the Deputy Minister, the Vice-Chairman will not necessarily succeed to the Chairmanship.

Method of Operation

The Council shall meet no less than twice a year, at the call of the Chairman.

It will investigate and advise on specific topics chosen by the Council itself or at the request of the Deputy Minister.

The Council shall be empowered to establish subcommittees and make assignments to its members.

Budget

An annual budget will be provided by the Canadian Forestry Service to care for travel and related costs of meetings.

Reporting Relationship

The Council will make an annual report to the Deputy Minister.

DATE: **16 Nov., 1988**

Original signed by J.S. Maini
Approved: **Jean Claude Mercier**
Deputy Minister (Forestry)

Appendix IV

Action Report by Forestry Canada on Recommendations from FRACC 1987 Annual Report

Itemized below are FRACC's recommendations from its 1987 report, along with the published CFS response to each and a note on the status of each.

Recommendation 1 — Council strongly recommends that the CFS initiate a program of periodic review of forestry sector research expenditures at the national level to provide a database for science policy decisions.

CFS Response — The CFS accepts the recommendation and will incorporate this requirement in operating procedures.

Action — The report by Dr. I.C.M. Place, "Forest Research in Canada 1979/80 and 1985/86," was slightly revised and distributed to FRACC in the summer of 1988. The main point of the revisions was to change the base for the reported expenditures to 1985/86 dollars. The report has been printed and bound, and copies are available.

Dr. Kayll was commissioned in 1987 to develop a catalogue of forestry research expenditures. His microcomputer-based catalogue and report were submitted in April, 1988.

Recommendation 2 — Council further recommends that the CFS, in consultation with industries and provinces, address the question of adequacy of current levels of forestry research expenditures given increasing forest management programs.

CFS Response — The CFS will address the adequacy of resources as recommended, noting that the National Forum "Innovation and Technology: Science in the Forest Sector" was an initial step in this direction.

Action — Forestry Canada summarized the information in the Place report for presentation at the CCFM National Forum on Innovation and Technology: Science in the Forestry Sector. A national task force was established to develop an implementation plan to achieve the 13 recommendations agreed to at the forum. Mr. Mercier was a member of that task force.

The inadequacy of current levels of funding for Forestry Canada research programs was addressed in the O&M review. The Treasury Board submission following this review resulted in enhanced federal forestry research funding.

Forestry Canada is working to ensure that the forest sector is properly recognized in a number of federal initiatives, such as the Centres of Excellence scheme. It should be noted that Forestry Canada is working with the Department of Industry, Science and Technology (DIST) on possible new initiatives relating to S&T and innovation in the forest sector.

Recommendation 3 — Council welcomes and will undertake its expanded role; it strongly recommends that the CFS, in collaboration with provinces and territories, pursue the

agreed initiative to create research advisory bodies and to improve synthesis and communication of research needs.

CFS Response — The CFS fully accepts this recommendation.

Action — Forestry Canada has been encouraging the formation of provincial research advisory bodies where they did not previously exist. In 1988, the Council of Forest Research was established in Quebec. A new MOU has been signed in Newfoundland which sets up a Committee conforming to the model. A new Committee has been established in Alberta under the auspices of existing legislation there. With the exception of B.C., there were already existing bodies in the other provinces that serve the purpose. Some of these may evolve in time to more closely correspond with the model recommended by FRACC. The previous MOU in B.C. was not renewed when it expired, and the Forest Research Council was reduced to three members. A consensus was developed at a recent workshop for a new advisory structure for forest research in B.C. This will see the establishment of a Forest Research Advisory Committee ("users"), along with a Committee of Research Agencies ("doers"). A reconstituted B.C. Forest Research Council is being considered.

Recommendation 4 — Council recommends that the strategic plan for research be revised periodically and be widely circulated to clients and collaborators in the forest sector.

CFS Response — The Honourable Gerald S. Merrithew has approved the CFS Strategic Plan for Research. The document "Focus on Research" will be periodically revised and widely circulated.

Action — "Focus on Research" has been widely distributed. Copies are still available for further distribution. Revision will be as and when necessary, but it is not anticipated that this will be any later than 1992.

Recommendation 5 — Council recommends that the CFS concentrate on communication with the public to increase awareness of the benefits of the appropriate use of pesticides.

CFS Response — The CFS accepts the recommendation while noting that this is a highly controversial subject requiring a high degree of objectivity.

Action — The Forest Pest Management Institute (FPMI) has prepared a video presentation entitled "Forest Protection — A Challenge for the Future" (26 minutes). This has been given wide exposure, with copies distributed around the world. Copies have been sent to schools of forestry and related resource management and environmental studies. It has been broadcast on community television stations. The presentation covers appropriate use of pesticides, environmental impact studies, and other testing programs. FPMI is trying to get a person-year for a Pest Management Information Officer who could follow up on this initiative.

Recommendation 6 — Council recommends that the CFS stress, in any negotiations regarding federal policies, the importance of a strong forest management research program by the Federal Government for the conservation and wise use of this publicly owned forest resource.

CFS Response — The CFS welcomes the recommendation.

Action — Elevation to departmental status has provided a focus for federal forestry activities and policies. Negotiations for a new series of federal-provincial agreements are stressing applied research and technology transfer activities.

Recommendation 7 — Council further recommends that the Ministry of State for Science and Technology review the reporting requirements of these new policies on science with a view to consolidation and reduction of paper burden.

CFS Response — The CFS agrees to initiate discussion with the Ministry of Science and Technology.

Action — The policies to which the report referred are being reassessed by both Forestry Canada and DIST in light of the reorganization of both agencies.

Recommendation 8 — Council recommends that the CFS review the issue of research and taxation as it affects the already low levels of of research expenditure in the forest sector.

CFS Response — The CFS accepts the recommendation.

Action — This recommendation was echoed by the CCFM Implementation Committee when it called for a full review of tax incentives. Forestry Canada is developing a proposal for a consultant to explore this issue and submit a status report early in the new fiscal year.

Recommendation 9 — Council encourages the CFS to develop a specific strategy for biotechnology research and recommends that the strategy emphasize the applications of biotechnology in forest management.

CFS Response — The CFS will develop a specific strategy for biotechnology research as recommended.

Action — The task force on biotechnology (Cheliak, Ennis, and White) has submitted a status report with recommendations. This was distributed to FRACC at the October, 1988 meeting. The task force report will form the basis of a strategic plan. FRACC members have recently received copies of "Biotechnology Network for the Forestry Industries."

Forêts Canada Forestry Canada

Canada

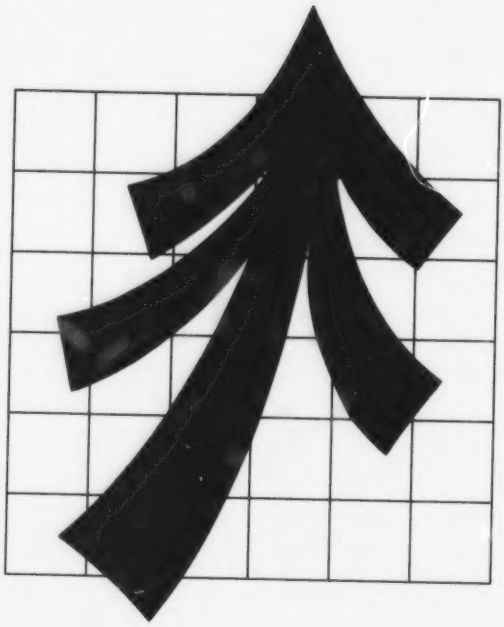

Conseil consultatif de la recherche forestière du Canada

Rapport annuel 1988

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989
Numéro de catalogue Fo41-14/1988
ISBN 0-662-56869-9
ISSN 0844-9007

Il est possible d'obtenir sans frais des exemplaires de cette publication auprès de:

Forêts Canada
Direction des Communications
Place Vincent-Massey, 19e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 1G5

Des copies ou microfiches de cette publication sont en vente chez:

Micromédia Ltée
Place du Portage
165, rue Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
J8X 3X2

Reproduit de *The Forestry Chronicle*, août 1989,
publié par l'Institut forestier du Canada.

Conseil consultatif de la recherche forestière du Canada Rapport annuel pour 1988

Résumé

Ce rapport porte sur l'année civile 1988, au cours de laquelle le Conseil consultatif de la recherche forestière du Canada (CCRFC) a surtout concentré ses efforts sur trois questions.

Tout d'abord, pour le Conseil, il devenait clair qu'un consensus se dégage au sujet de l'importance de la recherche forestière au Canada et de la nécessité de faire participer davantage l'industrie à la planification et à la réalisation de la recherche, étant donné qu'on utilise de plus en plus les ressources forestières et qu'on se préoccupe davantage de l'environnement.

En second lieu, la réunion à Edmonton, à la demande du conseil canadien des ministres des Forêts, d'un forum national sur les forêts intitulé «Innovation et technologie: La science dans le secteur forestier» a constitué un événement important. Ses 13 recommandations, approuvées par le Conseil canadien des ministres des Forêts, seront soigneusement étudiées par toutes les organisations canadiennes qui s'occupent de recherche forestière.

Enfin, on a établi des plans en coopération avec les représentants de groupes consultatifs provinciaux et territoriaux s'occupant de recherche forestière dans le but de préparer un aperçu et une synthèse nationale concernant les priorités et les opinions en matière de recherche forestière en 1989.

Le Conseil désire faire les recommandations suivantes à Forêts Canada:

1. Forêts Canada doit continuer à soumettre chaque année au CCRFC un bref rapport de fin d'année pour informer ce Conseil des mesures prises pour donner suite aux recommandations faites par le CCRFC à la fin de l'année précédente.

2. Etant donné l'appui très large accordé au plan d'action issu du Forum sur la recherche forestière tenu à Edmonton en 1988, Forêts Canada doit veiller à ce que les recommandations soient mises en pratique dans le programme de ce service.

3. Forêts Canada doit encourager et renforcer les activités entreprises par le Conseil consultatif du secteur forestier et, en utilisant les services de consultation en recherche, faire davantage comprendre à ce Conseil l'importance de la recherche dans le domaine des ressources forestières.

4. En négociant les futures ententes de mise en valeur des forêts, Forêts Canada doit bien veiller à planifier et mettre en oeuvre les éléments très importants ayant trait à la recherche pour qu'ils soient reconnus, planifiés et administrés de manière à ce que l'information produite soit facilement accessible dans tout le pays.

5. Forêts Canada doit intensifier ses efforts pour disséminer les conclusions de la recherche provenant de toutes les sources, en parrainant avec d'autres des séminaires et des ateliers.

6. Le Conseil recommande que Forêts Canada continue à chercher des moyens innovateurs pour favoriser une participation meilleure et plus soutenue de l'industrie forestière à la recherche sur la gestion forestière.

7. Forêts Canada doit encourager la pleine utilisation de l'«aide en nature» accordée à l'industrie en prenant des dispositions avec Revenu Canada pour que les entreprises qui participent à de tels programmes soient pleinement admissibles à un traitement fiscal favorable pour les dédommager des frais encourus pour cette recherche.

8. Forêts Canada doit prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les effets négatifs que pourraient avoir sur la recherche forestière la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ainsi que son règlement d'application.

9. Forêts Canada doit continuer à insister auprès du Conseil du Trésor fédéral pour qu'il augmente notablement le budget de base consacré à la réalisation de son programme de recherche. Le financement obtenu en vertu des Ententes de mise en valeur des ressources forestières doit être considéré comme marginal par rapport au budget de base du programme de Forêts Canada.

10. Le Conseil est d'accrod avec la teneur générale et la portée du Plan stratégique concernant le Relevé des insects et des maladies des arbres 1987–1992 récemment approuvé; le document recommande qu'on s'éloigne des études de routine pour s'orienter vers la recherche, mais que Forêts Canada fasse preuve d'un plus fort leadership en organisant des ateliers et des séminaires pour le transfert des technologies afin de résoudre certains problèmes posés par les ravageurs.

11. Forêts Canada doit terminer le plus rapidement possible le document où il fait état de ses plans concernant la recherche en biotechnologie. Il est essentiel que ce Service soit en mesure de participer activement à cet important domaine de recherche.

12. Forêts Canada doit établir le plus tôt possible son plan stratégique concernant la recherche sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

13. Forêts Canada doit contribuer davantage, du point de vue économique, à l'évaluation et à la planification de la recherche et à la mise au point de meilleures méthodes pour l'analyse des différentes options qui s'offrent pour la gestion des terres forestières.

En 1989, le Conseil doit organiser son travail autour de trois thèmes principaux. En ce qui concerne la recherche et le développement, la partie essentielle de son mandat, le Conseil doit 1) concentrer ses efforts sur un examen des programmes actuels de Forêts Canada; 2) continuer à chercher les moyens de faire participer davantage l'industrie à la recherche; 3) étudier comment le travail d'inventaire de la recherche, commencé par A. J. Kayll, peut être utilisé et régulièrement mis à jour, puis faire des recommandations à ce sujet; et 4) continuer à étudier le budget de fonctionnement et d'entretien de Forêts Canada et faire des recommandations en cas de besoin.

En ce qui concerne la politique et la planification, le Conseil doit 1) examiner le rapport d'application du Forum sur la recherche du Conseil canadien des ministres des Forêts et conseiller Forêts Canada à ce sujet 2) examiner les plans futurs de Forêts Canada quant à l'organisation, la législation, les installations, le programme de recherche et la planification de la recherche, puis faire des commentaires à ce sujet.

Pour ce qui est du processus consultatif pour la recherche, le Conseil doit 1) établir des communications plus étroites avec le Conseil consultatif du secteur forestier et d'autres groupes consultatifs nationaux, notamment ceux de l'Institut forestier national de Petawawa et l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers de Forêts Canada, l'Institut canadien de recherche en génie forestier, Forintek et l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers; et 2) continuer à travailler avec les organismes consultatifs provinciaux et territoriaux s'occupant de recherches forestières afin de fournir un aperçu national des priorités et des opinions à l'intention du Conseil canadien des ministres des Forêts.

Introduction

Le Conseil consultatif de la recherche forestière du Canada (CCRFC) a été créé en 1983 pour conseiller Forêts Canada (autrefois appelé le Service canadien des forêts), au niveau national, sur les priorités et les politiques concernant la recherche forestière. En 1987, son rôle a été élargi pour inclure la rédaction annuelle d'un aperçu national des priorités et des sujets de préoccupation concernant la recherche à l'intention du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF).

Ce rapport porte sur l'année civile 1988. Durant cette année, le Conseil a tenu trois réunions (annexe II) et a fourni des commentaires et des conseils au sous-ministre de Forêts Canada au sujet de plusieurs questions reliées à la recherche. Ces commentaires sont intégrés dans les recommandations de ce rapport.

Importance de la recherche forestière— Un concensus se fait jour

Au cours de l'année 1988, le Conseil a noté qu'on prenait de plus en plus conscience de l'importance de la recherche forestière au Canada. L'intérêt témoigné dans le Forum tenu à Edmonton en 1988 et intitulé «Innovation et technologie: la science dans le secteur forestier» et parrainé par le CCMF est un bon signe de cette sensibilisation accrue. On reconnaît maintenant un peu partout dans le secteur forestier que le Canada est dans une importante période de transition dans la gestion de ses resources forestières. Nous sommes sur le point d'atteindre les limites de nos ressources forestières naturelles et nous nous dirigeons rapidement vers une période de gestion beaucoup plus intensive. Nous sommes également en train de déléguer de plus en plus de responsabilités pour la gestion des forêts à l'industrie forestière grâce à des changements dans la notion d'entente de gestion forestière. De plus, il est clair que nous demandons de plus en plus aux ressources forestière elles-mêmes de nous procurer des profits tirés de la production du bois ou sans rapport avec celle-ci alors qu'en même temps nous nous préoccupons de plus en plus des questions d'écologie.

Forts de ces tendances, nous exigeons de plus en plus des gestionnaires forestiers du gouvernement et de l'industrie qu'ils augmentent la récolte du bois et nous offrent plus de possibilités en ce qui concerne la faune et les loisirs et de nous procurer tous ces avantages par des moyens qui préservent l'environnement et qui soient utilisables à long terme. Même si nous avons fait beaucoup de progrès grâce à la recherche sur la protection des forêts, leur productivité et leur utilisation, ce qui à entraîne des changements dans les politiques forestières, il nous reste encore beaucoup à apprendre pour améliorer l'efficacité de la gestion des ressources forestières. Par exemple, nous avons besoin de plus de reseignements sur la qualité du bois obtenu de la «nouvelle forêt» intensément cultivée et de savoir s'il peut servir à la fabrication de divers produits forestiers. Lorsque les practiciens commencent à demander qu'on fasse davantage de recherche et à participer à la formulation des questions à étudier, il y a là un «changement de climat» notable dans le monde de la recherche forestière et de son application. Le Conseil est convaincu que ce changement se fait déjà bien sentir. Le défi consistera à convaincre les leaders qui élaborent les politiques et prennent des décisions que ce changement est en train de se produire et qu'en augmentant les fonds consacrés à la recherche, on récoltera de bons dividendes tant sur le plan financier que sur le plan de l'acceptation par le public de la gestion forestière à l'avenir.

Le Conseil avait déjà affirmé avec insistance qu'il était important pour Forêts Canada d'avoir un plan stratégique bien élaboré pour la recherche et il se disait satisfait de la parution du plan intitulé *Pleins feux sur la recherche* vers la fin de 1987, initiative qu'il trouvait encourageante. En 1988, le Conseil s'est servi de ce document comme cadre utile pour l'examen des programmes de Forêts Canada et il note avec satisfaction que le plan a été réimprimé en 1988 et plus largement distribué. Le Conseil appuie fortement le point de vue exprimé dans le plan, à savoir qu'«il n'y aura pas de progrès si le gouvernement et le public ne reconnaissent pas de façon plus explicite le rôle essentiel que joue la recherche dans la viabilité du secteur forestier; si l'industrie ne consacre pas plus d'effort soutenu à la recherche; et si l'on ne renforce pas les services de consultation et de transfert de la technologie ainsi que les mécanismes de coordination de la gestion de la recherche et à l'intérieur de Forêts Canada et entre Forêts Canada et ses clientèles».

Mandat du CCRFC

Le mandat du Conseil a été révisé durant l'année 1988 et, à la suite des modifications qu'on y a apportées, un nouveau mandat a été confié par le CCMF au CCRFC, en vertu duquel celui-ci doit fournir chaque année un examen et une synthèse des priorités et des sujets de préoccupation identifiés par les organismes consultatifs provinciaux et territoriaux qui s'occupent de recherche forestière. D'autres changements ont été apportés: nomination d'un vice-président et modifications de la formulation pour la rendre plus claire en conformité avec le nouveau statut du programme forestier fédéral qui fait pleinement partie des programmes du Ministère (annexe III).

Mesures prises à la suite du rapport du Conseil de 1987

Le Conseil a soumis neuf recommandations à Forêts Canada dans son rapport de 1987. Dans ses réponses à ces recommandations, publiées dans la rapport de 1987, Forêts Canada les a toutes bien acceptées et approuvées. Voici une liste des mesures que Forêts Canada a accepté de prendre:

1. Un examen périodique des dépenses consacrées la recherche dans le secteur forestier.

2. Se demander si les montants actuels dépensés pour la recherche sont suffisants.

3. Poursuivre l'initiative de créer des organismes consultatifs pour la recherche en collaboration avec les provinces et les territoires.

4. Réviser périodiquement le plan stratégique pour la recherche et le distribuer à un large public.

5. Cocentrer ses efforts sur la communication avec le public pour le sensibiliser davantage aux avantages qu'il y aurait à utiliser des pesticides appropriés.

6. Souligner l'importance d'un programme de recherche fédéral solide sur la gestion forestière pour d'autres organismes fédéraux.

7. Discuter avec le ministère d'État pour la Science et la Technologie la possibilité de réduire la lourde paperasserie bureaucratique qui résulte des nouvelles politiques sur la science.

8. Examiner la question de la recherche et de la fiscalité.

9. Élaborer une stratégie spécifique pour la recherche en biotechnologie.

Voila une liste impressionnante, et des progrès ont été réalisés sur beaucoup de points. Forêts Canada a fourni un résumé des interventions faites à la suite des recommandations de 1987 (annexe IV).

Recommandation 1 - Forêts Canada doit continuer à fournir chaque année au CCRFC un très bref rapport de fin d'année faisant état, en abrégé, des mesures prises pour donner suite aux recommandations faites par le CCRFC à la fin de l'année précédente.

Forum national sur l'innovation et la technologie dans le domaine forestier

En février 1988, à Edmonton, en Alberta, le CCMF a parrainé un forum national sur la recherche et le développement intitulé «Innovation et technologie: La science dans le secteur forestier». Il en a résulté 13 recommandations visant à élargir le programme de recherche forestière au Canada et à le concentrer sur des points précis. Un comité d'application dont le rapport a été accepté par le CCMF en septembre 1988 devrait publier son rapport au début de 1989.

Le Conseil approuve fortement le processus suivi pour l'organisation de ce forum ainsi que les 13 recommandations auxquelles il a abouti, et il en a informé le président du CCMF. Le Conseil désire vivement qu'on donne suite à de telles recommandations.

Recommandation 2 - Etant donné le large appui accordé au plan d'action établi lors du forum tenu à Edmonton en 1988, Forêts Canada doit veiller à ce que les recommandations soient appliquées dans son programme.

Services consultatifs pour la recherche

En 1987, le CCMF a donné suite à la recommandation selon laquelle le CCRFC devrait procéder chaque année à un examen et à une synthèse des points de vue et des priorités du principal organisme consultatif pour la recherche forestière dans chaque province et territoire. Au cours de 1988, on a élaboré un processus permettant de donner au CCMF une vue d'ensemble à l'échelle nationale en collaboration avec les divers services de consultation provinciaux et territoriaux. Le 19 octobre 1988, une réunion a eu lieu à Ottawa, à laquelle ont assisté les membres du Conseil ainsi que des représentants des organismes provinciaux et territoriaux. La réunion, dirigée par le président du CCRFC, Jack Wright, a regroupé des représentants des 10 provinces et a abouti à une procédure et à un calendrier qui ont obtenu l'agrément de tous les participants. Malheureusement, les représentants des deux Territoires n'ont pas pu assister à cette réunion, mais les autorités responsables dans ces régions ont été tenues pleinement au courant des décisions prises ce jour-là. On projette de préparer un document de travail qui sera présenté au CCMF lors de sa réunion durant l'automme 1989.

Le Conseil a brièvement examiné la situation du Conseil consultatif du secteur des forêts du Canada (CCSFC) qui conseille les ministres fédéraux sur les questions forestières en général. Le CCRFC pense que le secteur manufacturier du CCSFC fonctionne bien, mais qu'on n'accorde pas la même attention à celui des ressources forestières. On sait que certains membres du CCSFC travaillent durement pour corriger cette situation.

Recommandation 3 - Forêts Canada doit prendre toutes les dispositions possibles pour encourager et renforcer les activités axées sur des ressources forestières, entreprises par le Conseil consultatif du secteur forestier et, en utilisant les divers services de consultation, faire davantage comprendre au Conseil l'importance de la recherche en ce domaine.

Ententes de mise en valeur des ressources forestières

Ces dernières années, les Ententes de mise en valeur des ressources forestières (FRDA) ont constitué une source importante de financement pour la recherche. Le Conseil a noté que les fonds consacrés à la recherche dans la cadre de ces ententes étaient mal connus et qu'il était difficile d'en suivre la trace, de les surveiller et de les coordonner à l'échelle nationale.

Le Conseil attache une grande importance aux Ententes de mise en valeur des ressources forestières, qui permettent d'améliorer l'aménagement des forêts. La recherche menée dans le cadre de ces acords soulève certaines inquiétudes, et il faudrait porter plus d'attention à ce secteur en planifiant les ententes futures.

Recommandation 4 - En négociant les prochaines ententes de mise en valeur des forêts, Forêts Canada doit veiller attentivement à l'établissement et à la réalisation des plans des très importantes composantes de recherche afin qu'elles soient clairement reconnues, planifiées et administrés de façon que l'information produite soit facilement accessible dans tout le pays.

Participation de l'industrie à la recherche sur l'aménagement forestier

A la réunion du Conseil qui a eu lieu à Ottawa en octobre 1987, le sous-ministre a demandé au Conseil de lui indiquer comment l'industrie pourrait jouer un rôle plus actif dans la recherche sur l'aménagement forestier. Cette question a été discutée par le Conseil en 1988 et a fait l'objet d'une correspondance avec Forêts Canada. Comme on l' noté plus haut, il est clair que, parce qu'elle assume de plus en plus de responsabilités dans la gestion forestière et qu'on exige d'elle d'aménager la forêt en provoquant le minimum possible d'effets négatifs sur l'environnement, l'industrie est bien plus consciente de la nécessité d'entreprendre davantage de recherches.

Le Conseil est convaincu que beaucoup de renseignements sur les méthodes qui ont aidé tel organisme ou telle compagnie à résoudre des problèmes spécifiques ne sont guère diffusés ni utilisés ailleurs. Il faut faire l'éloge de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers pour son intérêt accru pour les publications et les séminaires. Cela aidera à solutionner ce problème. De même, l'importance nouvelle accordée aux organismes consultatifs provinciaux sur la recherche ainsi que les séminaires et ateliers parrainés par ces derniers serviront à montrer les résultats utiles obtenus dans beaucoup de situations locales. En outre, ces services de consultation transmettront aux organismes de recherche des opinions de l'industrie quant à l'ordre de priorité à respecter en ce domaine. Il faut également insister sur l'importance des réponses données aux organismes de recherche.

Recommandation 5 - Forêts Canada doit intensifier ses efforts pour diffuser les conclusions de la recherche obtenues de toutes les sources en parrainant avec d'autres des séminaires et des ateliers.

Le Conseil pense qu'il est très important de faire participer et d'intéresser à la recherche les cadres dirigeants d l'industrie. L'expérience a montré que cela est absolument nécessaire si l'industrie doit participer effectivement à l'orientation de la recherche, surtout si elle doit effectivement utiliser les résultats.

Recommandation 6 - Le Conseil recommande que Forêts Canada continue à chercher des moyens innovateurs pour encourager l'industrie forestière à apporter une meilleure et plus durable contribution à la recherche sur l'aménagement forestier.

L'industrie a contribué immensément à la réalisation de beaucoup de projets de recherche sur l'aménagement forestier grâce à la disposition concernant l'«aide en nature». Cet apport de l'industrie (équipes de travail, emplacements de parcelles, transport, etc.) a souvent servi à déterminer si un projet pouvait être mené à bonne fin ou non. Parfois, le personnel forestier de l'industrie n'a pas été pleinement au courant des dispositions fiscales prévues pour la recherche, et le fait que la contribution apportée par les entreprises pouvait être admissible à des déductions d'impôt sur le revenu n'a pas toujours été reconnu. Quelques firmes ont conséquemment hésité à participer. L'année dernière, le Conseil a recommandé de prendre des initiatives sur cette question fiscale. Il a fait le nécessaire pour qu'un haut fonctionnaire de Revenu Canada présente un exposé sur ce sujet lors de sa réunion avec les présidents des organismes consultatifs provinciaux en octobre 1988. Cette initiative a été très appréciée.

Recommandation 7 - Forêts Canada doit encourage l'utilisation de l'«aide en nature» de l'industrie en prenant des dispositions avec Revenu Canada pour que les entreprises qui participent à de tels programmes soient pleinement admissibles à des allègements d'impôt pour compenser les frais encourus pour la recherche.

Catalogue des activités concernant les sciences forestières

En 1986, le Conseil a demandé a Forêts Canada d'établir un catalogue des recherches forestières et des recherches reliées à la forêt facilement révisable qui aiderait à définir les besoins et priotités en ce domaine. A. J. Kayll de l'Université Lakehead a entrepris ce travail à Ottawa durant l'année scolaire 1987-1988 pendant qu'il était en congé sabbatique.

Un catalogue informatisé a été établi en 1988; il comprend 1 200 projets et porte comme année de référence 1985-1986. Une fois copié sur des disques d'ordinateur, ce catalogue a été soumis à l'évaluation des membres du Conseil. Cette évaluation doit être terminée au début de 1989, et à ce moment-là le Conseil compte faire une recommandation au sujet de l'avenir de ce projet.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Le projet de loi C74 a été déposé en juin 1987 et adopté vers le milieu de l'année 1988. De façon générale, cette loi vise à édicter des règlements pour la protection de l'environnement là où d'autres lois ne sont pas applicables. La partie 2 de cette loi, qui traite des substances toxiques, pourrait avoir de fortes incidences sur la recherche forestière. La toxicité est définie de façon vague; par exemple, il y est question d'«effets nocifs» potentiels sur l'environnement ou de perturbations des «processus biologiques importants». C'est à l'organisme qui désire utiliser une substance dans l'environnement de faire la preuve que celle-ci n'est pas toxique. Si l'on projette de rejeter des substances dans l'environnement, it faut le signaler à Environnement Canada une année à l'avance. Les règlements provisoires ont été critiqués de façon judicieuse par les chercheurs, et Environnement Canada s'emploie actuellement à les retravailler.

Le Conseil est d'avis que la recherche forestière sur des sujets variés comme les arbres produits par génie génétique, les nouveaux produits forestiers, la lutte biologique contre les ravageurs, l'utilisation des mycorhizes qui existent dans la nature, la fertilisation des forêts et l'utilisation des retardants pour incendies de forêt pourrait être sérieusement entravée à moins que les règlements et leur application ne soient très soigneusement repensés.

Recommandation 8 - Forêts Canada doit prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les effets négatifs que pourrait avoir la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et ses règlements sur la recherche forestière.

Évolution du budget de Forêts Canada

Le budget d'exploitation et d'entretien de Forêts Canada est allé en diminuant sérieusement depuis le début des années 80. En 1983-1984, 22,4 millions de dollars étaient inscrits au budget à cette fin. Ce montant a été réduit à 18,5 millions de dollars en 1987-1988, mais la réduction réele du pouvoir d'achat a été bien supérieure. En dollars de 1983-1984, le budget de fonctionnement pour 1987-1988 n'est que de 15,7 millions de dollars environ (en supposant une inflation de 4 % pour la période 1984-1988). Quand on considère que l'indice d'inflation dans le domaine scientifique est bien supérieur à l'indice des prix à la consommation à cause de la complexité et du perfectionnement croissants des appareils et des techniques scientifiques modernes, on se rend compte des véritables dimensions de cette situation critique. Le Conseil a noté que Forêts Canada est devenu très dépendant des FRDA pour obtenir les fonds nécessaries au fonctionnement de son programme de recherche permanent. Il semble que certains centres de Forêts Canada pourraient à peine fonctionner sans ce financement à court terme.

Recommandation 9 - Forêts Canada doit continuer à insister auprès du Conseil du Trésor fédéral pour qu'il

augmente substaniellement le budget de base consacré à la réalisation de son programme de recherche. Les fonds obtenus en vertu des Ententes de mise en valeur des ressources forestières doivent être considérés comme marginaux par rapport au financement de base du programme de Forêts Canada.

Relevé des insectes de maladies des arbres

Le Conseil a examiné le Plan stratégique concernant le Relevé des insectes et des maladies des arbres (RIMA) préparé par Forêts Canada. Le projet vise à réduire ou éliminer progressivement le travail de détection routinière des ravageurs à mesure que les organismes provinciaux sont capables d'assumer cette tâche. Le RIMA pourra donc concentrer plus d'effort sur la mise au point de nouvelles techniques pour l'étude des ravageurs, la prévision des épidémies provoquées par les ravageurs, la collation des statistiques nationales concernant les ravageurs forestiers et l'application des dispositions prévues par la Loi fédérale sur la quarantaine des plantes. L'objectif d'ensemble est de permettre à Forêts Canada de continuer à se consacrer entièrement à l'étude de la lutte intégrée contre les ravageurs.

Recommandation 10 - Le Conseil est d'accord avec la teneur générale et la portée du plan stratégique contenu dans le RIMA, qui a été récemment approuvé; ce plan prévoit l'abandon des études de routine au profit de la recherche, mais recommande que Forêts Canada continue à faire preuve de plus de leadership dans l'organisation d'ateliers et de séminaires visant au transfert de la technologie et traitant de certains problèmes posés par les ravageurs.

Recherche en bioénergie

Le Conseil a reçu le Plan stratégique concernant la recherche en bioénergie préparé par Forêts Canada, et il est d'accord avec l'idée de maintenir le budget à peu près au même niveau qu'en 1987 - 1988 (900 000 $) et de mettre l'accent sur l'augmentation de la productivité de la biomasse et l'évaluation de l'impact que peut avoir sur l'environnement la culture intensive de l'énergie forestière. Il approuve aussi fortement la continuation et l'intensification des efforts entrepris dans le domaine du transfert de la technologie.

Recherche en biotechnologie

Durant l'année 1988, Forêts Canada a préparé un plan stratégique pour son programme de recherche en biotechnologie. Ce processus n'est pas encore terminé même si ce domaine de recherche à la fois très important et coûteux a fait l'objet d'une analyse assez approfondie et très utile. Un groupe d'étude chargé d'examiner le domaine a terminé son travail et signalé que l'insuffisance des budgets de fonctionnement et la rareté du personnel qualifié constituent de sérieux obstacles. On a identifié quatre des secteurs de recherche stratégique qui correspondent particulièrement bien aux capacités de Forêts Canada: 1) cellule végétale et culture de tissus; 2) lutte contre les agents pathogènes des plantes; 3) lutte contre les organismes pathogènes qui s'attaquent aux insectes; 4) fixation de l'azote et les mycorhizes.

Recommandation 11 - Forêts Canada doit terminer le plus vite possible son document de planification pour la recherche en biotechnologie. Il est essentiel que Forêts Canada puisse être en mesure de collaborer activement à cet important domaine de recherche.

Recherche sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Le Conseil a examiné deux documents de travail de Forêts Canada. Le premier, rédigé par cinq sicentifiques, était conçu comme un document de base pour la préparation du plan stratégique. On y insistait sur la nécessité d'étudier les populations à faible densité, de trouver d'autres moyens de lutte que les produits chimiques et d'améliorer le transfert et la mise en application des résultats de la recherche. Le second document, rédigé par D. A. Maclean, est intitulé «Rapport d'évaluation du programme de la tordeuse des bourgeons de l'épinette établi par le SCF». Même si les recommandations faites dans ce rapport diffèrent dans certains détails, elles correspondent aux trois principaux domaines soulignés ci-dessus. Le Conseil reconnaît que ces trois domaines de recherche doivent retenir l'attention, mais il insiste pour que le plan stratégique soit mené à bonne fin.

Recommandation 12 - Forêts Canada doit terminer le plus tôt possible la préparation de son plan stratégique concernant la recherche sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette et le distribuer largement.

Études économiques sur les sciences forestières

Dans son rapport de 1987, le Conseil a formulé des commentaires sur le plan de programme pour l'économie, qui a été préparé par Forêts Canada et a insisté pour qu'on tienne compte davantage de l'analyse économique des programmes de sciences forestières, même s'il n'a pas fait une recommandation expresse à cet égard.

Lors de sa réunion de juin, le Conseil a noté qu'il y avait, semble-t-il, à Forêts Canada trois types de travaux économiques: a) travaux servant à appuyer l'analyse de politique générale; b) apport de l'économie à la recherche forestière, par exemple évaluation des avantages possibles de la recherche; et c) recherche sur la méthodologie de l'économie. Le Conseil est toujours d'avis que le programme d'économie de Forêts Canada est trop fortement orienté vers l'analyse de politique générale et qu'on fait trop peu d'effort pour appuyer les programmes scientifiques et étudier la méthodologie, en particulier celle destinée à évaluer les diverses options possibles pour la gestion des terres.

Recommandation 13 - Forêts Canada doit davantage tenir compte des facteurs économiques dans l'évaluation et la planification de la recherche et la mise au point de meilleures méthodes pour l'analyse des diverses options possibles en ce qui concerne l'amenagement forestier.

Plan d'action pour 1989

Le Conseil organisera son travail pour 1989 autour de trois thèmes:

Recherche et développment

1) En s'acquittant de la partie essentielle de son mandat, le Conseil concentrera ses efforts sur l'examen des programmes actuels de Forêts Canada en fonction du document intitulé *Pleins feux sur la recherche*.

2) Il continuera à chercher des moyens pour faire davantage participer l'industrie aux travaux de recherche.

3) Il étudiera et recommandera comment le travail d'inventaire de la recherche, commencé par A. J. Kayll, peut être utilisé et régulièrement mis à jour.

4) Il continuera à étudier l'évolution du budget de fonctionnement et d'entretien de Forêts Canada et fera des recommandations le cas échéant.

Politique et planification

1) Le Conseil examinera le rapport sur la mise en application des recommandations du forum sur le recherche tenu à Edmonton et parrainé par le CCMF et conseillera Forêts Canada à ce sujet.

2) Il examinera et fera des commentaires sur le développement futur de Forêts Canada quant à l'organisation, la législation, les installations, le programme et la planification de la recherche.

Le processus de consultation sur la recherche

1) Le Conseil établira des relations plus étroites avec le Conseil consultatif du secteur forestier et d'autres groupes consultatifs nationaux, notamment l'Institut forestier national de Pétawawa, l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers, l'Institut canadien de recherches en génie forestier, Forintek et l'Institut de recherches sur les pâtes et papiers (Paprican).

2) Le Conseil continuera à travailler avec les organismes consultatifs provinciaux et territoriaux chargés de la recherche forestière pour donner un aperçu national des priorités et des opinions à prendre en considération dans ce domaine à l'intention du CCMF.

Annexe I

Membres du CCRFC pour 1988

Représentants des provinces

Mr. Kenneth A. Armson
Provincial Forester
Ministry of Natural Resources
Room 6520, Whitney Block
99 Wellesley Street West
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1W3
Tél: 416-963-2095
Télex: 06219701
MNR CC TOR
Fac-similé: 965-6336

Mr. John Cuthbert, Chief Forester
Government of British Columbia
595 Pandora Avenue
Victoria, British Columbia
V8W 3E7
Tél: 604-387-1296
Télex: 049-7269
Fac-similé: 387-6267

M. Claude Godbout, directeur
Direction de la recherche et du développement
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Complexe scientifique
2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1R 3W8
Tél: 418-643-7994
Télex: 051-31589
SDBCS-QBC
Fac-similé: 643-2165

Mr. Robert Mercer
Director of Forest Management
Department of Forest Resources & Lands
Box 2006
Corner Brook, Newfoundland
A2H 6J8
Tél: 709-637-2344
Télex: 016-44109
FORSERV SNF
Fac-similé: 637-2403

Mr. D. Rannard, Director
Forestry Branch
Department of Natural Resources
300-530 Kenaston Blvd.
Winnipeg, Manitoba
R3N 1Z4
Tél: 204-945-7998
Fac-similé:
204-489-1360

Représentants de l'Industrie

Mr. B.W. Burgess
Hillcrest Road
R.R. #3
Brockville, Ontario
K6V 5T3
Tél: 613-345-2285
416-488-5262

M. Jean Paquet, chef forestier
Domaine forestier
Consolidated Bathurst Inc.
800, boulevard René-Levesque ouest
Montréal (Québec)
H3B 1Y9
Tél: 514-875-2160
Télex: 0 525165
Fac-similé:
514-875-6284

Mr. Hollis Routledge
Woodland Manager
STORA Forest Industries
Box 59
Port Hawkesbury, Nova Scotia
B0E 2V0
Tél: 902-625-2460
Télex: 01937538
Fac-similé:
902-625-1105

Mr. Jack Toovey, R. P. F.
General Manager Timberlands and Forestry
B. C. Forest Products Ltd.
1050 West Pender Street
Vancouver, British Columbia
V6E 2X3
Tél: 604-665-3821
Fac-similé:
604-665-3816

Mr. Jack Wright, Forestry Consultant
Box 2363
Hinton, Alberta
T0E 1CO
Tél: 403-865-2729
Télex: 0372288
STREGISALT HTN
Fac-similé:
403-865-8129

Représentants des universités

Mr. Gilles Frisque, directeur
Centre multirégional de recherche en forestrie
Université du Québec
2875, boulevard Laurier,
3e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2M3
Tél: 418-657-3551
Télex: 05131623
Fac-similé:
657-3551

Dr. Peter Murphy
Associate Dean of Forestry
Faculty of Agriculture and Forestry
214 Agriculture/Forestry Building
University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2P5
Tél: 403-492-4933

Membres de droit

M. Gérald Lapointe
Section des boisés
Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers
115, rue Metcalfe, 23e étage
Montréal (Québec)
H3B 2X7
Tél: 514-866-6621
Fac-similé: 514-866-3035

Dr. F. C. Pollett
Directeur général
Direction générale des sciences forestières
Forêts Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1G5
Tél: 819-997-1107
Fac-similé: 819-997-8697

Secrétaire administratif

Dr. R. J. Bourchier
R. R. numéro 1
C. P. 255
Cantley (Québec)
J0X 1L0
Tél: 819i827-0903

Annexe II

Réunions du CCRFC, 1983–1988

1. Toronto	10 novembre 1983	9. Québec	12–13 août 1986
2. Montréal	29–30 janvier 1984	10. Ottawa	13–14 novembre 1986
3. Vancouver	19–20 juin 1984	11. Vancouver	11–12 mars 1987
4. Ottawa	7–8 novembre 1984	12. Québec	11–12 juin 1987
5. Fredericton	7–8 février 1985	13. Ottawa	20–21 octobre 1987
6. Edmonton	30–31 juillet 1985	14. Toronto	24–25 février 1988
7. Sault Ste. Marie	29–31 octobre 1985	15. Ottawa	21–22 juin 1988
8. Victoria	5–6 mai 1986	16. Hull	18 octobre 1988

Annexe III

Mandat du CCRFC

Le CCRFC fournit au sous-ministre, Service canadien des Forêts, une information solide et indépendante ainsi que des conseils au sujet de l'état de la recherche forestière au Canada, en particulier en ce qui concerne les programmes de recherche du Service canadien des Forêts.

Le Conseil vise à promouvoir une protection et une gestion efficaces des forêts, fondées sur une base scientitique, afin d'améliorer les ressources forestières du pays, notamment l'approvisionnement en bois commercial, en fonction des besoins présents et futurs.

Fonctions

Plus spécifiquement, le Conseil doit:

1. Examiner les politiques et plans stratégiques du Service canadien des Forêts concernant la recherche et prendre part à leur élaboration.

2. Examiner les priorités en matière de recherche en fonction des politiques et des plans stratégiques.

3. Examiner la distribution régionale et l'orientation des programes et du financement de la recherche menée par le Service canadien des Forêts.

4. Examiner les programmes menés en collaboration avec des organisations s'occupant de recherche forestière ainsi que le rôle du Service canadien des Forêts en relation avec d'autres organismes de recherche et donner des conseils en ces matières.

5. Étudier les questions de transfert de technologie, à savoir le perfectionnement et l'application des connaissances nouvelles ou existantes et donner des conseils à ce sujet.

6. Étudier des moyens efficaces de communication et d'échange d'informations entre le Service canadien des Forêts et d'autres organismes consultatifs provinciaux et nationaux s'occupant de recherche et donner des conseils à ce sujet.

7. Soumettre des recommandations au sous-ministre sur n'importe laquelle des questions mentionnées ci-dessus, soit de sa propre initiative, soit à la demande de ce dernier.

8. Soumettre à l'attention du CCMF un examen et une synthèse annuels des priorités et des sujets de préoccupation des principaux organismes consultatifs provinciaux et territoriaux s'occupant de recherche.

Membres

Les membres doivent être choisis parmi les groupes suivants:

Industrie	5
Provinces	5 (la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec sont des membres permanents)
Universités	2
	12

Membres de droit

ACPPP	1
SCF	1

Le processus de sélection doit bien tenir compte de la nécessité de faire appel à des gens ayant une vaste expérience et beaucoup de compétence et ayant fait la preuve de leur leadership; il doit également assurer un équilibre régional. Les nominations doivent être faites pout des périodes de trois ans par le sous-ministre avec

l'agrément des principaux groupes participants. Celui-ci choisira un président et un vice-président, ce dernier n'étant pas forcément appelé à succéder au premier à la présidence.

Méthode de fonctionnement

Le Conseil se réunira au moins deux fois par an à la demande du président.

Il fera des recherches sur certaines questions choisies par le Conseil lui-même ou à la demande du sous-ministre et donnera son avis sur ces sujets.

Le Conseil aura le pouvoir de former sous-comités et d'assigner des tâches à ses membres.

Budget

Le Service canadien des forêts consacrera chaque année un budget pour couvrir les frais de déplacements et les autres dépenses occasionnées par les réunions.

Rapport hiérarchique

Le Conseil soumettra un rapport annuel au sous-ministre.

Date: **le 16 novembre 1988 Original signé par J. S. Maini**
Approuvé: Jean Claude mercier
Sous-ministre (Forêts)

Annexe IV

Rapport de Forêts Canada sur les mesures prises à la suite des recommandations faites par le CCRFC en 1987

Nous donnons ci-dessous la liste détaillée des recommandations contenues dans le rapport du CCRFC pour l'année 1987 ainsi que les réponses publiées du SCF pour chacune d'entre elles et une note pour faire le point sur chacune d'entre elles.

Recommandation 1 — Le Conseil recommande fortement que le SCF lance un programme d'examen périodique des dépenses consacrées à la recherche par le secteur forestier au niveau national afin de fournir une base de données qui aiderait à prendre des décisions en matière de politique scientifique.

Réponse du SCF — le SCF accepte la recommandation et intégrera cette exigence à son mode de fonctionnement.

Mesure prise — Le rapport de Cam Place intitulé «La recherche forestière au Canada en 1979–1980 et 1985–1986,» a été légèrement révisé par Graham Page et distribué au CCRFC durant l'été 1988. Le principal point révisé a été de changer la base pour les dépenses signalées en dollars de 1985–1986. Le rapport a été imprimé et relié et on peut s'en procurer un exemplaire.

En 1987, on a demandé A. J. Kayll d'établir un catalogue des dépenses consacrées à la recherche forestière. Son catalogue informatisé et son rapport ont été soumis en avril 1988.

Recommandation 2 — Le Conseil recommande en outre que le SCF, après consultation avec les industries et des provinces, étudie la question de savoir si les dépenses actuelles consacrées à la recherche forestière sont suffisantes étant donné le nombre croissant de programmes concernant l'aménagement forestier.

Réponse du SCF — Le SCF donnera suite à cette recommandation, en notant que le forum national intitulé «innovation et technologie: La science dans le secteur forestier» était un premier pas dans cette direction.

Mesure prise — Forêts Canada a résumé les reseignements contenus dans le rapport Place pour les présenter au Forum national du CCMF suf l'Innovation et la technologie:La science dans le secteur des forêts. Un groupe de travail national a été chargé d'établir un plan d'exécution pour donner suite aux 13 recommandations approuvées lors du forum. J. C. Mercier faisait partie de ce groupe de travail.

La question de l'insuffisance des fonds actuels consacrés aux programmes de recherche de Forêts Canada a été soulevée lors de l'examen du budget de fonctionnement et d'entretien. La présentation soumise au Conseil du Trésor à la suite de cet examen a eu pour effet d'accroître le budget consacré par le gouvernement fédéral à la recherche forestière.

Forêts Canada fait tout son possible pour que le secteur forestier soit reconnu dans un certain nombre d'initiatives fédérales, telles que le projet des Centres d'excellence. Il faut noter que Forêts Canada travaille avec le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (MIST) pour prendre de nouvelles initiatives reliées aux sciences et à la technologie et innover dans le secteur forestier.

Recommandation 3 — Le Conseil accepte volontiers son rôle élargi qu'il compte assumer; il recommande fortement que le SCF, en collaboration avec les provinces et les territoires, prenne l'initiative (qui a été approuvée) de créer des organismes consultatifs pour la recherche et d'améliorer la synthèse et la communication des besoins en ce domaine.

Réponse du SCF — Le SCF accepte pleinement cette recommandation.

Mesure prise — Forêts Canada a encouragé la formation d'organismes consultatifs provinciaux pour la recherche là où ils n'existaient pas. En 1988, un conseil de la recherche forestière a été établi au Québec. A Terre-Neuve, on a signé un nouveau protocole d'entente, qui établit un comité conforme au modèle. En Alberta, un nouveau comité a été établi sous les auspices de la législation en vigueur dans cette province. À l'exception de la Colombie-Britannique, il y a toujours eu dans les autres provinces des organismes de ce genre. Avec le temps, certains d'entre eux évolueront peut-être pour devenir plus conformes au modèle recommandé par le CCRFC. En Colombie-Britannique, le protocole d'entente précédent n'a pas été renouvelé, une fois expiré, et le Conseil de recherche forestière a été réduit à trois membres. A un atelier récemment organisé, on est tombé d'accord sur l'établissement d'un nouveau service de consultation pour la recherche forestière en Colombie-Britannique. Il y aura un Comité consultatif de la recherche forestière («utilisateurs») et un Comité des organismes de recherche («acteurs»). On envisage de reconstituer le Conseil de recherche forestière de Colombie-Britannique.

Recommandation 4 — Le Conseil recommande que le plan stratégique pour la recherche soit périodiquement révisé et largement distribué aux clients et collaborateurs du secteur forestier.

Réponse du SCF — L'honorable Gerald S. Merrithew a approuvé le plan stratégique du SCF pour la recherche. Le document intitulé *Plein feux sur la recherche* sera périodiquement révisé et largement distribué.

Mesure prise — Ce document a été largement distribué. On peut encore s'en procurer des exemplaires. Il sera révisé selon les besoins, mais on ne prévoit pas de le faire plus tard que 1992.

Recommandation 5 — Le Conseil recommande que le SCF concentre ses efforts sur la communication avec le public pour le sensibiliser davantage aux avantages qu'il y a à utiliser les pesticides convenablement.

Réponse du SCF — Le SCF accepte la recommandation tout en notant que c'est là un sujet très fortement controversé et qu'il exige beaucoup d'objectivité.

Mesure prise — L'Institut pour la répression des ravageurs forestiers (IRRF) a préparé un exposé enregistré sur vidéo intitulé «Protection des forêt — Un défi pour le futur» (26 minutes). Cette cassette a été largement distribueé partout dans le monde. On en a envoyé des copies aux écoles de foresterie et à tous ceux qui s'adonnent aux études sur l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Cet enregistrement a été diffusé sur les stations de télévision communautaire. Ce document audio-visuel porte sur l'usage convenable des pesticides, les études sur l'impact environnemental et d'autres programmes d'expérimentation. L'IRRF essaie d'obtenir les fonds nécessaires pour recruter un agent d'information concernant la répression des ravageurs, qui pourrait donner suite à une telle initiative.

Recommandation 6 — Le Conseil recommande que, dans toute négociation concernant les politiques fédérales, le SCF insiste sur l'importance pour le gouvernement fédéral de mettre en place un solide programme de recherche sur l'aménagement forestier pour la conservation et l'utilisation judicieuse de cette ressource forestière qui est un bien public.

Réponse du SCF — Le SCF accepte volontiers cette recommandation.

Mesure prise — Le fait que les activités et politiques forestières du gouvernement fédéral soient devenues partie intégrante des programmes du Ministère a rehaussé leur importance. En menant des négociations pour la conclusion d'une nouvelle série d'ententes fédérales-provinciales, on insiste sur la recherche appliquée et sur le transfert de technologie.

Recommandation 7 — Le Conseil recommande en outre que le ministère d'Etat aux Sciences et à la Technologie examine le système d'information requis par ces nouvelles politiques scientifiques dans le but de l'unifier et de réduire par là le fardeau de la paperasserie.

Réponse du SCF — Le SCF est d'accord pour commencer à en discuter avec le ministre des Sciences et de la Technologie.

Mesure prise — Les politiques auxquelles le rapport a fait référence sont en train d'être réévaluées à la fois par Forêts Canada et le MIST à la lumière de la réorganisation de ces deux organismes.

Recommandation 8 — Le Conseil recommande que le SCF examine la question de la recherche et de la fiscalité, celle-ci ayant des répercussions sur les crédits déjà peu élevés consacrés à la recherche dans le secteur forestier.

Réponse du SCF — Le SCF accepte la recommandation.

Mesure prise — Le Comité d'exécution du CCMF a fait écho à cette recommandation lorsqu'il a réclamé un examen approfondi des incitations fiscales. Forêts Canada projette d'engager un expert-conseil pout étudier cette question et soumettre un rapport provisoire au début de la nouvelle année financière.

Recommandation 9 — Le Conseil encourage le SCF à élaborer une stratégie précise pour la recherche en biotechnologie et recommande que cette stratégie mette l'accent sur les applications de la biotechnologie à l'aménagement forestier.

Réponse du SCF — Le SCF élaborera une stratégie précise pour la recherche en biotechnologie, tel que recommandé.

Mesure prise — Le Groupe de travail sur la biotechnologie (Cheliak, Ennis et White) a soumis un rapport provisoire contenant des recommandations, Celui-ci a été distribué aux membres du CCRFC lors de la réunion d'octobre 1988. Ce rapport constituera la base d'un plan stratégique. Les membres du CCRFC ont récemment reçu des exemplaires de la publication intitulée *Biotechnology Network for the Forest Industries* (Réseau de biotechnologie pour les industries forestières).